

CHARTE DE L'ASSISTANT(E)

Sincérité dans les rapports qu'il (elle) entretient avec les personnes chez qui il (elle) intervient.

ntente entre chaque assistant(e) AID 83 pour assurer la continuité entre les interventions.

esponsabilité : les assistant(e)s AID 83 s'engagent à effectuer toutes les interventions contractuellement prévues.

l'assistant(e) AID 83 est double : réaliser la tâche qui lui a été confiée et détecter les problèmes que pourrait rencontrer la personne.

nitiative, afin de garantir un service optimum.

Compter. l'assistant(e) AID 83 est une personne sur qui l'on peut compter.

coute: l'assistant(e) AID 83 établit le dialogue avec la personne chez qui il (elle) intervient.

Service et qualité, c'est la devise de l'assistant(e) AID 83.

